

DÉPARTEMENT DU JURA

ARRONDISSEMENT DE LONS-LE-SAUNIER

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PORTE DU JURA**
DÉCISION N°2026-5

Objet : Réalisation d'un emprunt destiné à un financement d'investissements pour la voirie, prévu au budget 2026.

Le Président de la Communauté de Communes Porte du Jura

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°2026-55 en date du 29 avril 2026, portant les délégations de compétences du Conseil Communautaire à la Présidente, pour la durée de son mandat ;

Considérant le vote du budget 2026 et les dépenses et les recettes prévues pour financer les interventions de la voirie ;

Considérant que les travaux de voirie 2026 vont nécessiter un investissement de près de 780 000 €, il est nécessaire de réaliser un emprunt de 700 000 € afin de les financer ;

DÉCIDE

Article 1 : de contracter auprès du Crédit Agricole Franche-Comté un emprunt moyen terme dont les caractéristiques sont les suivantes :

Montant : 700 000 €

Durée : 15 ans

Taux fixe : 3.77 %

Périodicité : Trimestrielle

Frais de dossier : 700 €

Article 2 : de signer tous les documents s'y rapportant.

Fait à Beaufort-Orbagna

Le 26 mai 2026,

Valérie VAUCHER,
La Présidente,

The image shows a blue ink signature of Valérie Vaucher over a circular official seal. The seal features a central emblem with a figure and a star, surrounded by the text 'COMMUNAUTÉ DE COMMUNES' at the top and 'PORTE DU JURA' at the bottom.